

**ACCORD DES COAUTEURS D'UN ARTICLE
 INCLUS DANS UN MÉMOIRE DE MAÎTRISE OU UNE THÈSE DE DOCTORAT**

Lorsqu'un étudiant n'est pas le seul auteur d'un article qu'il veut inclure dans son mémoire ou dans sa thèse, il doit obtenir l'accord de tous les coauteurs. De plus, le nom de tous les coauteurs doit apparaître dans le manuscrit pour chacun des articles. Enfin, une déclaration distincte doit être complétée et ce, également pour chacun des articles inclus dans le mémoire ou la thèse.

Pour toute information complémentaire, consultez le *Guide de présentation et d'évaluation des mémoires de maîtrise et des thèses de doctorat* dans la section *LE CHEMINEMENT ET L'ENCADREMENT* du site www.fesp.umontreal.ca.

1. Identification

Nom	Prénom	Code permanent
Grade		Programme

2. Description de l'article

Auteurs

Titre

État actuel de l'article publié soumis pour publication en préparation

Revue / journal *

* Si l'article est en phase finale de préparation ou a été soumis pour publication, veuillez fournir tous les détails disponibles.

3. Déclaration de tous les coauteurs autres que l'étudiant

À titre de coauteur de l'article identifié ci-dessus, j'autorise : _____
 à inclure cet article dans son mémoire de maîtrise sa thèse de doctorat
 qui a pour titre _____

Coauteur	Signature	Date
Coauteur	Signature	Date
Coauteur	Signature	Date
Coauteur	Signature	Date